N
O
E
S
A1
A2
A3
A4
A5
A6
A7
B1
B2
B3
B4
B5
C1
C2
C3
C4
E1
E2
F1
F2
F3
F4
SII
Lac du Rawil
ou Lac de Tseuzier
Barrage du Rawil
ou barrage de Tseuzier
Wisshorn
Plaine Morte
Tothore ou Sex Mort
Bella Lui
Mittaghore
Rawilpass
Col du Rawil
Armillon
Les Ehornettes
Montana
Vermala
Crans-sur-Sierre
Plan Bramois
Icogne
Lens
Le Rhône
MP+ PAD Décharge des Moulins
homol. par C.E le 19.02.2014

● = cf. Décision CE du 07.11.2012

adopté par le conseil communal en séance du : 18.7.2000

approuvé par l'Assemblée Primaire en séance du : 21.8.2000

homologué par le Conseil d'Etat en séance du :

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 27.11.2001 / 20.06.2002
Droit de sceau: Fr. 250.- / 500.-
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

CHANCELLERIE DU CANTON DU VALAIS

Commune d' Icogne **01**

PLAN GENERAL

affectation de zones

▭ périmètre zone à bâtir
🟥 zone Mayen
🟨 zone agricole I
🟨 zone agricole II
🟥 zone agricole protégée
🟩 z. constr. et inst. d'intérêt général
■ zone extraction / dépôt matériaux
■ z. d'activités sport. et récréatives
☐ terres incultes, rochers
═ cours d'eau
━ bisses
zones protection du paysage
▪ ▪ communale
━ cantonale
zones protection de la nature
▪ ▪ communale
━ cantonale
B1/A7 références voir inventaire Werner/Oggier

à titre indicatif

🟦 aire forestière
▭ zone de danger
● sources
▭ périmètre de protection des eaux
▪ ▪ ▪ ▪ chemins de randonnée pédestre
━ routes principales

BUREAU TECHNIQUE
NICOLAS CORDONIER
INGENIEUR GEOMETRE BREVETE
FAX.027/456'32'45
3960 SIERRE TEL.027/455'51'43

échelle : 1:10000
date : juin 2001
date : mars 2005

4290 – 01a
Fichier : 4290D001.DWG